

VOTRE RDV PRÉVENTION

POUR UNE PRÉVENTION AU COEUR DU TRAVAIL



UN MOMENT D'ÉCHANGE AVEC VOTRE CONSEILLER DE PRÉVENTION AU SEIN DE VOTRE ENTREPRISE

FAIRE LE POINT SUR LES RISQUES PROFESSIONNELS

Réalisation d'un **repérage des risques professionnels** auxquels sont exposés vos salariés, d'un recensement des mesures de prévention mises en place et des conseils adaptés.

Les données recueillies permettront à votre conseiller de prévention d'élaborer la **Fiche d'Entreprise**, document obligatoire pour toutes les entreprises et d'identifier les besoins en matière de prévention des risques professionnels.

Cet échange permettra également de vous **accompagner dans l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)**. Ce document de prévention s'impose à l'employeur pour toute entreprise d'au moins un salarié.



PRÉSENTER NOTRE OFFRE SOCLE DE SERVICES

Ensemble des services inclus dans votre cotisation : suivi individuel des salariés et actions de prévention en milieu de travail.

VOTRE ESPACE CONNECTÉ

Accompagnement à l'utilisation de votre espace connecté.



Votre conseiller de prévention prendra contact avec vous afin d'organiser ce rendez-vous.